



courriel : contact@mutuelle-epc.com

Chère adhérente, Cher adhérent,

Comme chaque fin d'année, nous sommes heureux de vous faire parvenir ce courrier contenant des **documents d'information et promotionnels**. Par envoi séparé vous sont adressés également, pour 2020, votre nouvelle carte mutualiste (carte de tiers payant) et votre échéancier de règlement (appel de cotisations) pour vous et vos enfants, le cas échéant. Vous disposerez ainsi de tous les documents nécessaires à la bonne gestion et utilisation de votre complémentaire santé EPC.

EXCELLENTE NOUVELLE > PAS D'AUGMENTATION DE TARIF EN 2020 !

En effet, au vu des résultats de l'année 2019 (rapport cotisations / prestations), le Conseil d'administration de votre Mutuelle a décidé de **maintenir les tarifs des deux contrats** Noir & Blanc et Plus Couleur, et ceci pour quasiment toutes les tranches d'âge. Le seul ajustement qui s'est avéré nécessaire, pour une question d'équilibre, est la **création d'une nouvelle ligne** (de 85 à 89 ans), avec des cotisations intermédiaires calculées au plus juste.

NOTRE OFFRE DE GARANTIES > ALIGNÉE SUR LA RÉGLEMENTATION

Dans le cadre du **dispositif « 100 % santé »** développé par le Gouvernement concernant les postes **Dentaire, Optique et Audiologie**, les tarifs des professionnels de santé deviennent maîtrisés, les remboursements effectués par la Sécurité Sociale sont augmentés pour les paniers de soins « Reste à charge 0 », et ceux de votre Mutuelle complémentaire, déjà très compétitifs, sont ajustés pour satisfaire aux exigences de la nouvelle réglementation. Des explications vous sont apportées dans notre brochure et le flyer joints. Parallèlement, quelques améliorations de garanties vous y sont annoncées.

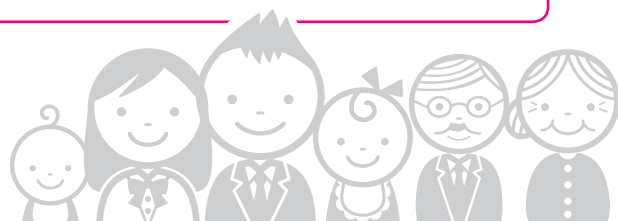
RAPPORT COTISATIONS / PRESTATIONS > TRÈS CONCURRENTIEL

Comme la loi nous l'impose à présent, nous sommes tenus de vous communiquer les éléments ci-dessous qui nous placent exceptionnellement bien sur le marché de la complémentaire santé :

- Nos **frais de gestion**, notamment grâce au pilotage de l'EPC par une équipe d'élus bénévoles et dévoués, s'élèvent à hauteur de 10 %.
- Le **taux de redistribution** à nos adhérents des cotisations encaissées, sous forme de prestations (remboursements des dépenses de santé en complément du régime général), est donc d'environ 90 %.

Notez bien, si ce n'est pas déjà fait, vos moyens de contact pour 2020 :

**Mutuelle EPC - TSA 77801 - 59049 LILLE Cedex / contact@mutuelle-epc.com
Numéro à appeler pour toute question : 09 72 72 72 11**



CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE > 2019, ANNÉE DE MISE EN PLACE

La gestion de votre dossier, le recouvrement de vos cotisations, le paiement de vos prestations, et le traitement de vos appels téléphoniques, courriers, courriels, réclamations... sont assurés, depuis le 1^{er} janvier 2019, par un **nouveau prestataire**. Durant toute l'année, le Conseil d'administration de l'EPC a donc conduit le démarrage de ce **nouveau partenariat**, avec toute la mobilisation nécessaire à la réussite de ce changement d'importance dans la vie de votre Mutuelle.

Un renfort de forces nouvelles ne serait pas superflu ; si donc vous souhaitez nous rejoindre au Conseil d'administration et participer ainsi directement à la gestion de votre Mutuelle, nous serons infiniment heureux de vous accueillir au sein de l'équipe.

PARRAINAGE

Grâce à vous, les résultats de l'opération Parrainage s'améliorent d'année en année. Nous vous encourageons donc vivement à continuer de promouvoir l'EPC auprès de vos connaissances à la recherche d'une **vraie mutuelle** et d'un **excellent rapport cotisations / prestations**.

► A ce propos, avez-vous noté que **5 parrainages** réalisés dans l'année vous récompensent d'un mois de cotisation, quel qu'en soit le montant, remboursé par chèque bancaire.

Dans cette enveloppe, vous trouverez des flyers reprenant les points forts de votre Mutuelle, à distribuer autour de vous.

LIVRET DE L'ADHÉRENT

Le livret de l'adhérent, disponible sur le site de la Mutuelle, comprend les Statuts et le Règlement mutualiste santé, qui ont été mis à jour pour s'adapter aux nouvelles dispositions réglementaires et suivre l'évolution de nos pratiques. Ces documents de référence doivent répondre à un certain nombre de questions qui peuvent se poser à vous. Alors n'hésitez pas à aller les consulter en ligne dans leur dernière version.

Le Conseil d'administration vous remercie de votre fidélité, reste à votre écoute par l'intermédiaire de vos délégués et engagé activement pour la préservation de vos intérêts mutualistes.

D'une même voix, nous vous souhaitons, Chère adhérente, Cher adhérent, à la fois une heureuse fin d'année 2019 et une année 2020 douce et clémente.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le 1^{er} décembre 2019

La Présidente, Danièle Le Nouys





Une mutuelle solidaire depuis 1934

ouverte à tous et pour toute la vie

Les 5 bonnes nouvelles de la Mutuelle !

1 Parrainages : merci aux parrains !

- **Notre meilleure pub, c'est vous** qui la faites grâce au bouche à oreille, et à votre **message de confiance et de satisfaction** envers votre Mutuelle.
- Pensez à parrainer vos **amis, artisans, commerçants, travailleurs non salariés, et autres retraités** dont le budget devient serré.
- **Pas de limite d'âge** pour les parrains ni les filleuls/filleules

Nota bene : le bulletin de parrainage est disponible sur le site, et joint à ce courrier.

N'oubliez pas : si vous cumulez **5 parrainages** sur l'année, vous bénéficierez, en plus de vos cartes cadeau, **d'un mois de cotisation offert par chèque** !

2 Prestations/garanties offertes par l'EPC : performantes et en constante amélioration

Voir notre brochure claire et lisible grâce à son format et à ses exemples concrets.

Pour l'année 2020

- **100 % Santé ou Reste à charge 0** : cette option porte sur 2 postes de dépenses importants : **l'optique et le dentaire**. (Seront appliqués selon le programme gouvernemental, mais notre Mutuelle n'est pas impactée par ces mesures, les garanties offertes sont très confortables en comparaison des directives gouvernementales).

Pour l'année 2021

- **Le 100% santé sera appliqué en audiologie.**

- **La téléconsultation** est traitée comme une consultation standard.
- **Augmentation de la participation de la Mutuelle EPC pour le forfait hospitalier**, de 50 à 60€ pour les deux contrats.
- Pour les TNS, un **justificatif fiscal est fourni** sur simple demande.

3 Bonne nouvelle pour vos cotisations : tarifs attractifs et transparents

Pas de hausse en 2020 !

- **Création des tranches d'âge 80-84 ans et 85-89 ans**
- **90% des cotisations sont reversées aux adhérents.**

Notre conseil : pour les adhérents sans prélèvement mensuel, la **fiche SEPA jointe permet de choisir cette formule de paiement entièrement sécurisée et d'une gestion plus économique.**

4 L'EPC est une VRAIE Mutuelle qui accepte les comparaisons

- **Bien placée** par rapport à la concurrence en Complémentaire santé.
- **Bien gérée** par un Conseil d'administration composé de bénévoles, avec des **résultats excellents** et des **frais de fonctionnement maîtrisés (10%)**.
- Des **objectifs centrés sur la santé des adhérents** avec une protection complète et de qualité.
- **Cotisations et garanties mutualisées et solidaires** sur les 2 types de contrats et toutes les tranches d'âge.
- Une **protection santé complète**, de bonne qualité, pour tous.
- **L'accès à vos remboursements** avec Ameli et votre CEL (Compte En Ligne).

5 Un site Internet en évolution permanente

- Un **site ouvert et transparent**, enrichi en continu pour vous procurer une information utile.
- **Accédez à vos remboursements** grâce aux liens vers Ameli (Sécurité Sociale) et CEL (Compte En Ligne)
- **Accès à tous les documents : cotisations // prestations**, claires et détaillées // **documents d'adhésion : bulletin d'adhésion, bulletin de parrainage, livret de l'adhérent, prélèvement SEPA, modèle lettre de résiliation // infos utiles actualisées en permanence**, pour vous aider à comprendre vos remboursements et connaître votre reste à charge (lien SS)

N'oubliez pas : pour une réponse plus rapide, préférez vos échanges avec la Mutuelle via le CEL (Compte En Ligne).

Notre conseil : avec un devis clair de vos professionnels de santé (chirurgiens, anesthésistes, spécialistes etc...) précisant les nomenclatures des actes, vous pouvez, sur notre site, connaître à l'avance le montant de vos remboursements.

Incitez vos amis à consulter notre site pour avoir toutes les infos, leur permettant d'adhérer facilement.

Dans cet envoi, vous disposez :

- De la brochure 2020
- D'un bulletin de parrainage et son règlement
- D'un prélèvement SEPA, **si et seulement si** changement de situation
- D'une carte mémo pour vos informations utiles
- Du courrier de notre Présidente

*C'est le comportement
raisonnable et responsable de nos adhérents
qui fait notre performance*

